

REQUETE D'APPEL
d'une décision de non-admissibilité en règlement collectif de dettes

A la cour du travail de Mons, à 7000 Mons, rue des Droits de l'homme, 1.

I. <u>PARTIE(S) APPELANTE(S)</u> première partie appelante :	
NOM	
Prénom	
Domicile : rue et numéro	
code postal et localité	
Numéro de registre national	
Représenté(e) par <input type="checkbox"/> avocat	
NOM et Prénom	
Adresse du bureau	
deuxième partie appelante :	
NOM	
Prénom	
Domicile : rue et numéro	
code postal et localité	
Numéro de registre national	
Représenté(e) par <input type="checkbox"/> avocat	
NOM et Prénom	
Adresse du bureau	

II. <u>DECISION DONT APPEL</u> Déclare(nt) faire appel de la décision de non admissibilité rendue par	
Le tribunal du travail du Hainaut, division de	<input type="checkbox"/> Charleroi <input type="checkbox"/> Mons <input type="checkbox"/> Tournai
Chambre	
Numéro de rôle	
Date de la décision	

III. MOTIFS DE L'APPEL

La décision est contestée pour les motifs suivants :

La copie de la décision de non-admissibilité contestée est annexée à la présente requête d'appel.

La - Les partie(s) appelante(s) demande(nt) au greffe de fixer une date de comparution devant la cour du travail, siégeant à 7000 Mons, rue des Droits de l'homme n° 1,

IV. SIGNATURE(S)

Le

Signature de la première partie appelante

Signature de la deuxième partie appelante

CE CADRE EST RESERVE AU GREFFE

V. AUDIENCE

Date et heure	
Chambre	
Salle	